

DIGNA

Monument intercommunal : communes de Digna et Chevreux (section de Chevreux)

La commune de Chevreux fait partie de la paroisse de Digna où se trouve l'église paroissiale et le cimetière. Mais le hameau de Lamarre, éloigné de Chevreux, dispose lui aussi d'une église (chapelle de Digna) et d'un cimetière dans lequel sont inhumés les habitants de Lamarre, les habitants résidant au bourg de Chevreux ont préféré participer à l'érection d'un monument aux morts dans le cimetière de Digna : monument sur lequel sont inscrits tous les morts de la commune de Chevreux et du hameau de Lamarre.

Localisation

À l'entrée du cimetière de Digna, devant l'église

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 561

Presse : *La Croix du Jura*, 21 août 1921



Description

Gros œuvre : Conforme au plan de Yelmini-Artaud. Pyramide en roche du genre Comblanchien, bouchardée finement entre ciselures relevées les parties où seront les inscriptions égrésées. Largeur à la base 2,10m x 2,10m, hauteur 3,50m ; socle en pierre sur 2 marches ; chapiteau taillé en diamant.

Éléments décoratifs : En façade (à l'ouest) sculptés en relief dans la pierre en haut de la pyramide : croix latine, palme dressée, 1914-1918 ; croix de guerre gravée sur le soubassement

Symbolique religieuse : une croix latine

Entourage : aucun

Inscriptions

Sur la face antérieure du socle en lettres gravées DIGNA ET CHEVREAUX A LEURS ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE.

Sur le côté sud, sont gravés et teints en rouge les noms des 9 morts pour la France de Chevreaux dont ceux figurant sur le monument de Lamarre.

Sur le côté nord sont gravés et teints en rouge les noms de 17 morts pour la France de Digna

Au dos du monument, côté Est, sont gravés les noms de 2 « Morts pour la France » sans précision du domicile

Signature sur le monument

aucune

Auteurs

Entreprise : Yelmini-Artaud à Balanod (Jura)

Historique de la réalisation

14 février 1920 : le conseil municipal de Digna sollicite une subvention de l'État pour l'érection d'un monument en hommage aux « morts pour la France » de la commune.

26 juin 1921 : devis Yelmini-Artaud : monument en roche du genre Comblanchien. Le monument sera posé au cimetière de Digna moyennant 6 500 F. Béton et fondation à la charge de la commune ; béton : 4 m³ à 100 F/m³ soit 400 F.

7 août 1921 : inauguration du monument aux morts de Digna-Chevreaux en présence de l'abbé Mignot père missionnaire, du conseiller général de Saint-Amour et du maire de Cousance.

16 août 1921 : le conseil municipal de Digna décide l'érection d'un monument pour perpétuer et honorer la mémoire des soldats de Digna morts pour la France dans le cimetière communal dans un terrain cédé gratuitement avec participation de la commune de Chevreaux (1 625 F). Le conseil approuve le projet Yelmini-Artaud et vote 6 900 F moins 1 625 F soit 5 275 F à prélever sur budget additionnel et sollicite une subvention de l'État.

8 novembre 1921 : décret du Président de la République qui approuve la décision du 16 août 1921 pour Digna et du 19 juin 1921 pour Chevreaux, par lesquelles les conseils de Digna et Chevreaux ont décidé d'ériger un monument à la mémoire des enfants des 2 communes Morts pour la France.

23 novembre 1921 : Questionnaire de la préfecture pour subvention de l'État :

Nombre de combattants nés ou résidant morts pour la patrie : 12 (5 sont encore disparus)

25 novembre 1921 : PV de réception définitive des travaux exécutés par Yelmini-Artaud suivant traité de gré à gré du 1^{er} mai 1921 et approuvé le 19 novembre 1921, et décide de payer 6 500 F à l'entrepreneur.

Financement

Coût des travaux : 6 900 F

Part communale : Digna : 4 116 F – Chevreaux : 1 625 F

Souscription communale : 375 F

Subvention de l'État : 784 F

Conflits commémorés

Défunts

1914-1919 : 9 pour Chevreaux, 19 pour Digna

Population

1911 : 274 habitants

1921 : 220 habitants

Autres traces mémorielles

Église : ?

École : ?